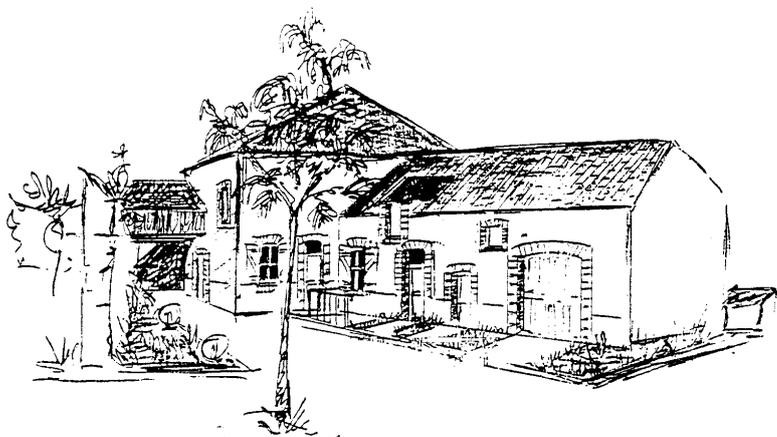


MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2012
N° 23
Juillet

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17 📠 : 01 64 29 38 54

E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.sharepoint.com>

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :	
✚ M. CHAUSSY Patrick Maire	01 64 29 42 47	Le samedi de	9 h 30 à 11 h 30 le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} samedi du mois
✚ M. HUREAU Jean-Claude Adjoint	01 64 29 35 33	Le jeudi de	11 h 00 à 12 h 00
✚ Mme FROT Nicole Adjointe	01 64 29 35 16	Le mardi de	18 h 30 à 19 h 30

Permanence de M. Hyest, Conseiller Général, le mardi 28 août à 18 heures.

Le mot du Maire

Après un début d'année faisant craindre le pire pour les ressources en eau, un froid sec en février et une sécheresse de mars à mi-avril, le deuxième trimestre s'est avéré plus humide que la moyenne, rassurant tous les utilisateurs et gestionnaires de la nappe phréatique. Mais, ces facteurs conjugués ont retardé un peu plus la réalisation des dernières réhabilitations d'assainissement. Ce chantier, qui était prévu à l'initial pour 36 mois, a été prolongé d'environ 3 mois. La fin de ce dossier et de celui de la carte communale, vont nous permettre de travailler pleinement sur le futur contrat rural. Le dépôt du permis de construire aura lieu dans quelques jours et les demandes d'aides ont toutes été faites, des décisions positives sont espérées avant fin décembre, l'objectif reste de lancer l'appel d'offre pour le choix des entreprises début 2013. L'augmentation constante de la demande des parents pour les services de garderie (+ 30 enfants le midi) et un prévisionnel d'élèves en légère hausse, confirment l'intérêt et le besoin réel de ce projet.

Venez nombreux nous rejoindre aux différentes activités du week-end des 13 et 14 juillet !

Je vous souhaite à tous de bonnes moissons et de bonnes vacances avec le soleil !

Patrick CHAUSSY.

Assainissement :

En raison des conditions météorologiques défavorables, les travaux ont pris du retard. Ils se poursuivent malgré tout au rythme du temps. La fin du chantier est envisagée en septembre ou octobre 2012.

Travaux de voirie :

Le contrat d'entretien avec l'entreprise Cano-Sned se poursuit ; l'entreprise effectue environ 2 kilomètres de voies communales par an. Cette année, il est prévu :

- + Reprise des points à temps
- + Dérasement des accotements aux endroits qui le nécessitent
- + Réfection de la place Saint-Gueneau et de la rue Saint-Gueneau

Carte communale :

Suite à la réunion du conseil municipal du 22 mai 2012 et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- + d'approuver le projet de la carte communale et demande à Monsieur le Préfet de le valider
- + que les autorisations d'urbanisme continueront à être délivrées au nom de l'état, en application des dispositions du Règlement National de l'Urbanisme.

Affaires scolaires

Effectifs prévus pour septembre 2012 :

Les effectifs sont en légère hausse sur l'ensemble du syndicat.

- + En maternelle : à l'école de Mondreville, Madame MEUROU, enseignante et directrice, aura 26 élèves (12 en petite section, 7 en moyenne section et 7 en grande section)
- + En primaire : à l'école de Chenou, Madame MANCEAU, enseignante et directrice, aura 17 élèves (7 CP, 10 CE1), Madame CAMUS enseignante aura 15 élèves (3 CE2, 6 CM1 et 6 CM2)

Le 28 juin 2012, le vice-champion du monde 2009 de combat de cerf-volant (Jean-Baptiste Girod), est venu toute la journée pour initier les enfants des deux écoles à cette activité.

La matinée a été consacrée à l'histoire du cerf-volant et à apprendre les bases de la construction. Après-midi, techniques de vol et démonstration.

La journée du cerf volant des écoles de Mondreville et Chenou





Le 30 juin 2012 a eu lieu le spectacle de fin d'année des écoles Chenou – Mondreville sur le thème de l'Asie. La remise des prix à chaque élève a été faite par Monsieur le Maire.

Intercommunalité

Le site de la communauté de Communes Gâtinais-Val de Loing est en ligne depuis le mois de mai. Il est destiné aux habitants des vingt Communes-membres, aux entrepreneurs ou porteurs de projet économiques, mais aussi aux touristes et simples curieux.

Les visiteurs y trouveront des informations générales sur la Communauté, son fonctionnement et ses projets. Ils pourront consulter les comptes-rendus des Conseils Communautaires.

Un répertoire recense l'ensemble des entreprises du territoire communautaire, avec la possibilité de faire une recherche par Commune et par domaine d'activité. Les entrepreneurs sont invités à personnaliser la fiche les concernant, grâce à un formulaire en ligne : ceux qui le souhaitent pourront ainsi préciser leurs horaires d'ouverture ou présenter en quelques mots leurs spécialités.

Les parents et assistantes maternelles retrouveront les informations du Relais d'Assistants Maternelles : missions RAM, dates des ateliers, coordonnées des animateurs.

Par ailleurs, le site recense des informations pratiques pour la vie quotidienne : transports, bibliothèques, services pour l'enfance... Un agenda permet de connaître les événements organisés sur le territoire.

Enfin, un répertoire des restaurants et des hébergements touristiques aidera les touristes et visiteurs à organiser leur séjour sur le territoire.

Le site www.ccgvl77.fr offre ainsi la possibilité de mieux connaître la Communauté, mais aussi de découvrir ou redécouvrir les ressources et richesses de ses vingt Communes-membres. Interactif, il permet aux visiteurs de contacter les services de la Communauté ou de déposer leurs idées dans une « boîte à idées ». Pour en savoir plus, connectez vous sur www.ccgvl77.fr



Taxes :

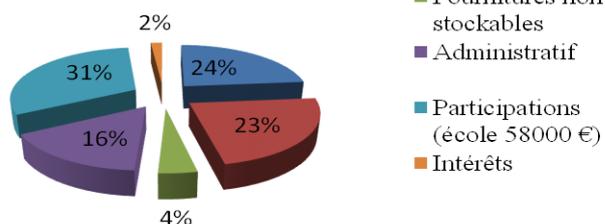
La part communale des taxes reste inchangée (ce qui ne veut pas dire que les impôts n'augmenteront pas, les bases étant actualisées et la fiscalité de la région et du département change) les taux sont les suivants :

- ✚ taxe d'habitation 16,92 %
- ✚ taxe foncière bâti 15,08 %
- ✚ taxe foncière non bâti 31,38 %
- ✚ taxe CFE 24,24 %

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

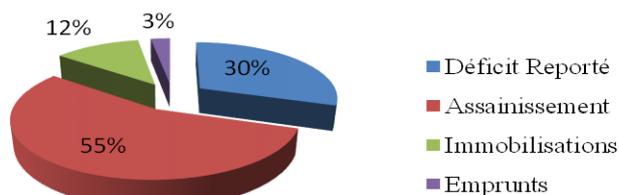
Charges de Personnel	61511,41
Charges d'Entretien	60884,67
Fournitures non stockables	10794,88
Administratif	42336
Participations (école 58000 €)	81931,13
Intérêts	4424,40

Dépenses - Fonctionnement Total : 261 882,49 €



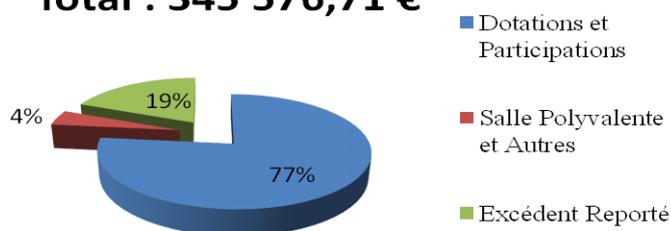
Déficit Reporté	139361,19
Assainissement	257567,47
Immobilisations	55088,55
Emprunts	12384,74

Dépenses - Investissement Total : 464 401,95 €



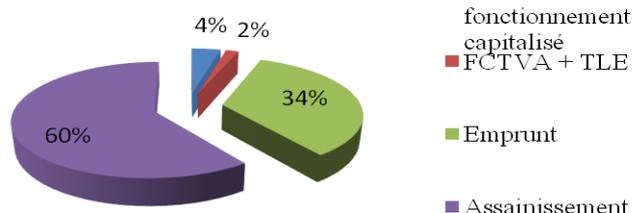
Dotations et Participations	265183,58
Salle Polyvalente et Autres	15349,23
Excédent Reporté	65043,90

Recettes - Fonctionnement Total : 345 576,71 €



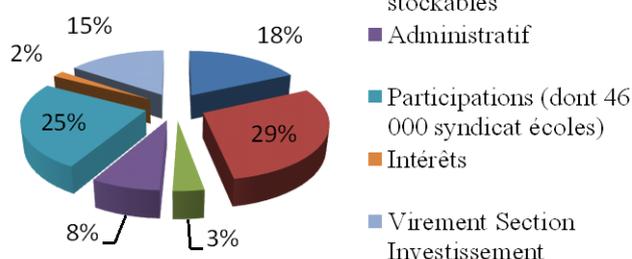
Excédent de fonctionnement capitalisé	16372,19
FCTVA + TLE	7096,41
Emprunt	140000,00
Assainissement	246330,91

Recettes - Investissement Total : 409 799,51 €



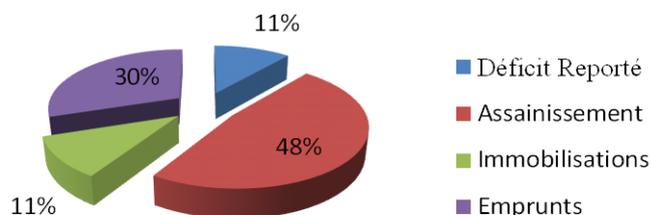
Charges de Personnel	65850,00
Charges d'Entretien (dont 46 000 voiries)	106651,00
Fournitures non stockables	12500,00
Administratif	27653,00
Participations (dont 46 000 syndicat écoles)	90539,00
Intérêts	6580,00
Virement Section Investissement	55866,00

Dépenses - Fonctionnement Total : 365 639 €



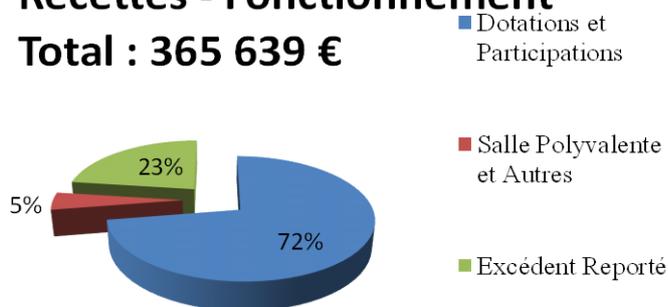
Déficit Reporté	54603,00
Assainissement	234000,00
Immobilisations	53360,00
Emprunts	147451,00

Dépenses - Investissement Total : 489 414 €



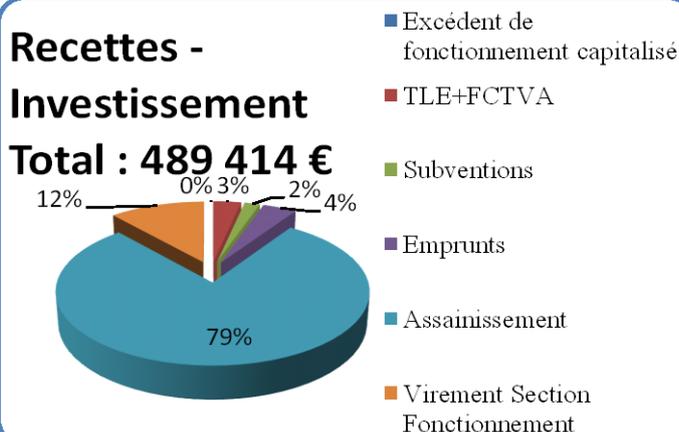
Dotations et Participations	264845,00
Salle Polyvalente et Autres	17100,00
Excédent Reporté	83694,00

Recettes - Fonctionnement Total : 365 639 €



Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
TLE+FCTVA	16453,00
Subventions	9095,00
Emprunts	20000,00
Assainissement	388000,00
Virement Section Fonctionnement	55866,00

Recettes - Investissement Total : 489 414 €



La commune a acheté à l'AFR pour un euro symbolique, la partie du chemin d'exploitation N° 25, afin d'en assurer l'entretien et la police routière.

Livraison prochaine d'une armoire ignifuge pour la protection des registres de l'état civil.

L'installation d'un parafoudre sera effectuée sur l'armoire de commandes de la pompe du réseau incendie.

Projets

Le contrat rural :

Les demandes de subventions ont été adressées au Conseil Régional et au Conseil Général. Nous attendons les réponses pour pouvoir poursuivre les démarches concernant, dans un premier temps, la construction du restaurant scolaire et l'accueil garderie. Le permis sera déposé début juillet.

Estimation projets de construction du restaurant scolaire et accueil périscolaire :

		Montant actualisé	Dépense subventionnable	Région 45%	Département 35%	Dépense subventionnable	DETR 40%	Commune 20%
1ère Opération CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE								
travaux	245 545,00 €							
Frais annexe 15%	36 831,75 €							
Montant total HT	282 376,75 €							
Actualisation réalisation 2013	104%	293 671,82 €	160 000,00 €	72 000,00 €	56 000,00 €	266 700,00 €	106 680,00 €	58 991,82 €
		Montant actualisé	Dépense subventionnable	Région 45%	Département 35%	Dépense subventionnable	DETR	Commune 20%
2ème Opération CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE								
travaux	72 898,00 €							
Frais annexe 15%	10 934,70 €							
Montant total HT	83 832,70 €							
Actualisation réalisation 2014	106%	88 862,66 €	88 862,66 €	39 988,20 €	31 101,93 €	- €	- €	17 772,53 €

Columbarium :

A compter du 20 décembre 2013, la gestion du site cinéraire reviendra à la commune. Elle remboursera la société Brillant sur le budget primitif 2013.

Divers



Les Permanences d'été de la Mairie :

La Mairie sera fermée du 16 juillet au 18 août 2012 inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mr CHAUSSY au 01 64 29 42 47 ou Mr HUREAU au 01 64 29 35 33 ou Mme FROT au 01 64 29 35 16.



Liste électorale :

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2012 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Recensement militaire :

Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)

Sictrm :

Nous vous rappelons que les containers à votre disposition dans le village, sont **exclusivement réservés à la collecte des ordures ménagères**.

Le produit attendu de la TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères), s'élève à la somme de :
7 231 222,31 €

Ce montant a été calculé à partir des bases foncières 2012 transmises par l'administration fiscale et les communautés de communes.

Il convient de noter une augmentation de 2,78 % entre les bases 2012 et 2011.

Comme énoncé en réunion de bureau et lors du débat d'orientation budgétaire, un taux unique pour les 3 zones est appliqué.

A partir des simulations effectuées et souhaitant une recette 2012 identique à celle de 2011 (7 269 163,48 estimé et 7 288 726,09 € réalisé) le taux sera de 15,20 % ; ce qui représente une augmentation de 2,70 % pour la zone 3 (petites communes rurales) et une baisse de 5% pour les zones 1 et 2 (zones urbaine et semi-urbaine).



Les déchets de déménagements

Les Déchetteries du SICTRM

Afin de recycler au mieux tous les déchets des particuliers, 3 déchetteries ont été installées

- à **Saint Pierre lès Nemours**, 13 rue des Etangs, ZA du Port (7 jour/7) tel 01 64 28 16 44
- à **La Chapelle le Reine**, Route de Villiers D104, chemin de la Fontaine au roi (5jrs/7) Lu, Me, Ve, Sa, Di, tel 01 60 74 76 89
- à **Chaintreaux**, La croix de la Brosse, zone industrielle, rue de l'ancienne gare (4 jrs/7) Ma, Je, Sa, Di, Tel 01 64 28 81 23

Ces déchetteries sont accessibles aux habitants des 33 communes du SICTRM, munis d'une **carte de déchetterie** (fournie sur demande avec justificatif de domicile de moins de 3 mois, quittance gaz, électricité, eau ou tel fixe)

Les périodes de déménagements

sont souvent l'occasion de faire du tri, si vous n'avez pas de véhicule

le service ALLO DECHETS tel 01 64 23 35 54

vous propose de débarrasser vos objets encombrants

- ♦ Les objets réutilisables seront apportés à l'association Béthanie à Souppes sur Loing tel 01 64 28 22 14,
- ♦ Les objets à jeter seront apportés en déchetterie avec votre carte d'accès en déchetterie

Cartons Les cartons de déménagements sont acceptés dans les déchetteries du SICTRM



Les déchetteries du SICTRM sont accessibles uniquement aux particuliers

Si, lors de votre déménagement, vous devez utiliser le véhicule d'un professionnel pour apporter des encombrants en déchetterie, contacter le numéro gratuit ou le 01 64 39 35 63, pour obtenir une autorisation spéciale

www.sictrm.fr

Pour tout renseignement

N° Vert 0 800 018 014

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

syn.inter.collecte.residus@wanadoo.fr



Projet éolien :

Le parc Eolien a achevé sa première phase de réalisation avec le coulage de 4 fondations pour les éoliennes du Loiret. La reprise du chantier est prévue pour la fin 2012 - début 2013.

Pour la Seine et Marne, le tribunal administratif a rejeté la requête des opposants sur l'annulation du permis de construire. Pour plus de renseignements, connectez vous sur le site : <http://www.energie-du-gatinais.fr>

Cependant, un appel du jugement a été déposé le 21 mars 2012 à la Cour d'Appel de Paris. Les travaux ne pourront donc pas débuter dans les mois qui viennent.

*Fondation en cours (février 2012)
d'une éolienne implantée dans le
Loiret.*

*Quelques chiffres pour les 4
éoliennes :*

1200 mètres cubes de béton

120 tonnes d'acier

2600 m de voiries créées





Site internet : ATTENTION changement d'adresse du site internet

<http://mairiedemondreville.sharepoint.com>

Il est possible de consulter les bulletins municipaux sur le site.



Infos pratiques :

Séjour en Europe : 3 semaines avant votre départ, commander la Carte Européenne d'Assurance Maladie à votre caisse (valable un an)

Renseignement ☎ 0.820.904.138 ou www.melun.ameli.fr

Sécurité :

☛ Face à la recrudescence des cambriolages dans notre village, nous vous recommandons de **RESTEZ VIGILANTS ! Nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect.**



- ❖ Fermez systématiquement à clé vos portes vers l'extérieur, vos fenêtres et porte du garage, même en cas de courte absence!
- ❖ Évitez de déposer des objets (planches ou échelles), qui pourraient servir de moyens d'escalade au cambrioleur, près de votre maison !
- ❖ Attention à la végétation trop exubérante, qui peut cacher la vue et servir de cachette au cambrioleur !
- ❖ Installez votre éclairage extérieur aussi haut que possible, de manière à ce que toute votre propriété soit éclairée et qu'on ne puisse le détruire facilement!
- ❖ Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée !
- ❖ Déposez vos objets de valeur (documents importants, bijoux ...) dans le coffre de votre banque !
- ❖ Faites un relevé avec des photos de vos objets de valeur. Ces documents peuvent servir à la Police pour retrouver vos biens en cas de vol, respectivement à votre assurance en vue du dédommagement.
- ❖ Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple)



☛ Comme chaque année, la compagnie de Gendarmerie de Fontainebleau organise, durant la période estivale, une opération dénommée « Tranquillité Vacances » qui consiste à apporter une attention particulière aux résidences inoccupées pendant les vacances. Il suffit que les occupants habituels signalent leur départ à la gendarmerie de Château-Landon. Cette opération se pérennise et est applicable toute l'année, à la demande des habitants. Brigade de Château-Landon ☎ 01 64 29 30 09



☛ Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral, ils sont interdits du 1^{er} mars au 31 octobre.

Et la vie du village...

Visite du Préfet :

Monsieur le Préfet de Seine et Marne, en visite dans le sud du département, est venu à Mondreville le 24 février 2012.

Après une présentation de la commune, la délégation départementale (Préfet, Sous-préfet, Conseiller Général) s'est rendue en présence du Maire, de ses adjoints et conseillers, à la Manufacture d'orgues, à l'église puis sur le site éolien du Loiret.

De retour à la mairie, Monsieur le Maire a exposé le projet de contrat rural (construction d'un restaurant scolaire – garderie, aménagement de la mairie pour les personnes à mobilité réduite et d'un local d'archives).



Visite de l'atelier de manufacture



et sur le site d'une éolienne

Les Amis de l'Eglise:

Samedi 19 mai a eu lieu à l'église Saint Etienne de Mondreville un magnifique concert à deux orgues par les organistes Luc Paganon - titulaire de l'orgue de la Cathédrale de Sens et Anne Marie Blondel - titulaire de l'église Saint germain des Près à Paris. Tous deux élèves d'André Issoir.

Ce concert s'inscrivait dans l'événement national « Le jour de l'orgue » initié par l'Association « Orgue-en-France » soutenu par la Ministère de la Culture.

Grâce à l'impulsion du facteur d'orgues Yves Fossaert, ce concert a pu être mis en place.

L'église manquait de place et on a dû prendre des bancs qui attendaient les visiteurs de la Kermesse du lendemain !

L'après-midi Henri Violas est venu animer avec son orgue de barbarie les environs de la place de l'Eglise.

Pour cet automne nous sommes en contact avec Laure Marie Meyer, venue en novembre 2011, qui nous propose un nouveau concert/spectacle, sur le thème de la Nuit et du Jour...

Nous ne doutons pas que nos concerts finissent par trouver un intérêt auprès des « Mondrevillois » ce qui nous incite à poursuivre notre activité...

Vous pouvez voir sur « You tube » des images de cette manifestation (taper « jour de l'orgue 2012 » dans le moteur de recherche de you tube) et un reportage sur l'Eglise de Mondreville (taper « église de Mondreville »)

Le concert du 19 mai 2012



Jour de l'orgue le 19 mai 2012 :

Le facteur d'orgues Yves Fossaert a ouvert les portes de son atelier à l'occasion du jour de l'orgue Cette visite inédite à la manufacture a permis à de nombreuses personnes de voir en montage le mécanisme restauré du grand orgue de la collégiale de Mantes la Jolie (Joseph Merklin 1897) et l'orgue de l'église Saint Etienne de Corbeil Essonne (John Abbey 1840) en cours de restauration.

Créé en 1989 la manufacture est installée à Mondreville depuis 1994.

Une équipe de 6 ou 7 compagnons se repartit les tâches tant en construction qu'en restauration d'orgues à tuyaux, en fonction des compétences complémentaires de chacun pour le travail du bois, de la peau, des alliages ferreux et non ferreux, des ajustages et réglages de mécaniques et des travaux d'harmonisation, et pour assurer la maintenance d'orgues dans l'Ile de France et d'autres régions françaises.

Le 7 janvier 2006 la SARL obtient du Ministère de l'Artisanat le Label « Entreprise du Patrimoine Vivant » renouvelé en 2011.

Actuellement l'atelier travaille à la réalisation de l'orgue de l'église Saint Sévère de Bourron-Marlotte (77) et à la restauration de nombreux orgues dont celle de la collégiale de Mantes la Jolie (78) et du Temple de l'Eglise Réformée de Pentemont (75).



L'orgue dans l'église de Mondreville



L'orgue de barbarie de M. Violas

Etat Civil :



Bienvenue à :

Jules MARIE né le 4 janvier 2012
Dylan GAILLARD né le 19 janvier 2012



Tous nos vœux de bonheur à :

Séverine TÜRKAN et Philippe VASSEUR le 7 janvier 2012



Décès :

Madame CHAUSSY Lydie le 2 mars 2012
Madame NORET Arlette née CHAUMERON le 3 avril 2012
Madame BOURGOIN Marcelline née CHAUSSY le 14 avril 2012
Madame LANDOIS Georgette née HARRY le 8 mai 2012

Décès :

La famille de Monsieur MONNERIE André fait part de son décès survenu le 25 mars 2012 à son domicile. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. (Son père a été instituteur à Mondreville de 1927 à 1948)

La kermesse du 20 mai 2012:



Le gymkhana



Le stand des pompiers

Le Comité des Fêtes vous remercie vivement de votre participation apportée à la kermesse et vous invite à la soirée barbecue du vendredi 13 juillet.

L'Association sportive « Les Grillons de Mondreville » se prépare pour la nouvelle saison avec son équipe de vétérans (plus de 35 ans). Les matchs ont lieu le vendredi soir.

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03

Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20 h 30 (salle polyvalente). Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

La Société de Chasse « La Mondrevilloise » tiendra son assemblée générale des sociétaires et propriétaires le samedi 1 septembre à 9 h 30 à la salle polyvalente.

Les Sapeurs-Pompiers demandent aux agriculteurs de bien vouloir procéder à un déchaumage dès la coupe des différentes cultures aux abords du village afin d'éviter tout risque d'incendie.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions tous les deuxièmes jeudi de chaque mois. Dates à ne pas manquer :

- + Jeudi 13 septembre : Repas du Club.
- + Jeudi 13 décembre : Galette de St Eloi
- + Sortie en fin d'année au Zénith d'Orléans

LES DATES À RETENIR

Vendredi 13 juillet

Soirée Barbecue (à 20 heures au Stade)

Prix : 7 € 00 pour les adultes

4 € 00 pour les moins de 12 ans

(Réservations appréciées au 01 64 29 42 47)

Retraite aux flambeaux vers 22 h 30 (départ du stade)

Samedi 14 juillet

Tournoi de pétanque :

Rendez-vous à 8 h 45 au Stade

Jeux pour les enfants à 11 h 00

Un apéritif sera offert aux habitants de la commune à partir de 12 h 00

Samedi 1 septembre

*Assemblée Générale de la Société de Chasse
« La Mondrevilloise »*

Jeudi 13 septembre

Repas du Club des Anciens

Samedi 15 et 16 septembre

Journées du Patrimoine

Manifestations à Château-Landon

Samedi 17 novembre

Repas de la commune organisé par le C.C.A.S

Jeudi 13 décembre

Galette de St Eloi organisée par le Club des Anciens

En novembre ou décembre

Sortie au Zénith d'Orléans organisée par le Club des Anciens